



VALRÉAS
ENCLAVE DES PAPES

Service GRH

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité – Fraternité
DEPARTEMENT VAUCLUSE - CANTON VALREAS

2023-013

COMMUNE DE VALREAS

ARRETE DU MAIRE n°2023-11-23 TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE ANNEE 2023 - COMPLEMENT

- Nous, Patrick ADRIEN, Maire de VALREAS,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment le livre V titre II chapitre II,
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu l'arrêté du Maire portant sur les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 1^{er} juillet 2021, après avis du Comité Technique,
- Vu l'arrêté du Maire 2023-09-04 en date du 8 septembre 2023, portant modification des Lignes Directrices de Gestion applicables à compter des avancements prévus sur l'année 2023, après avis du Comité Technique du 30 juin 2023,
- Vu l'arrêté n° 2023-09-05 en date du 8 septembre 2023 actant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023,
- Considérant qu'une modification est nécessaire pour permettre l'avancement de grade sur 2023 de l'ensemble des agents répondant aux Lignes Directrices de Gestion de la Mairie de VALREAS,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le complément du tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

Avancements aux grades de Catégorie C :

Filière technique, grade d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe

<u>N° ordre</u>	<u>NOM / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
2	SINAMAN Judaël	Adjoint technique principal 2 ^e classe - ancienneté	01/12/2023

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Vaucluse, qui en assurera la publicité. La Mairie de VALREAS en assurera également la publicité, après transmission au préfet de Vaucluse.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage.

VALREAS, le 27 novembre 2023

Le Maire,
Patrick ADRIEN



Publié sur le site de VALREAS le : 11.12.2023

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_AI-084-218401388-20231127-ARR_27_11_2